

# Plan tourisme durable

## Liste des actions proposées

### Issues du forum du 18 juin 2024

Classées par ordre décroissant de priorité selon les participants au forum

## Pilier A : Gestion durable

### Piloter & suivre

- Création d'une fondation pour soutenir les initiatives/projets basés sur les 4 piliers GSTC
- Explorer les potentiels des métavers (espaces en ligne où les utilisateurs peuvent interagir, travailler, visiter, découvrir et jouer par avatars interposés), des NFT («non-fungible token» ou «jetons non fongibles», certificats de propriété unique d'un bien numérique), et du développement mondial des solutions de paiement en cryptomonnaies
- Regrouper et harmoniser les sources de données statistiques
- Poursuivre les offres spéciales et incentives pour le tourisme domestique
- Définir un référentiel des actions, missions et prérogatives des comités du tourisme
- Conforter et renforcer les ressources et moyens mobilisés pour l'accueil et l'information des visiteurs
- Définir un statut type des comités du tourisme pour officialiser le dispositif et les protéger d'incohérences
- Mettre en place un tableau de bord du tourisme durable avec un suivi des données
- Accompagner et structurer le suivi administratif des comités
- Améliorer la connexion aux grandes plateformes et aux marchés internationaux, la sécurisation des échanges et données numériques, accompagner et former les acteurs du tourisme à la digitalisation de leurs offres sur l'ensemble de la chaîne de valeur, de la pré-commercialisation, la réservation, le séjour, jusqu'au suivi post voyage, et la sécurisation des données, englobant l'ensemble de l'expérience touristique
- Étudier les nouveaux usages technologiques, l'évolution et les opportunités de la prochaine révolution du Web3, qui repose sur la technologie décentralisée de la Blockchain et ambitionne de succéder à l'Internet et aux réseaux sociaux
- Constituer une entité permanente, ayant autorité, pour coordonner, évaluer et arbitrer les problématiques liées au tourisme durable et inclusif - 3-2.1. Créer un fonds d'investissement dédiés au tourisme inclusif et durable géré par une entité de référence
- Inscire un changement de paradigme dans le modèle du développement touristique en proposant une lecture au regard des enjeux environnementaux et économiques
- Ajouter une dimension carbone aux sondages post-voyages et données touristiques de l'ISPF

### Impliquer toutes les parties prenantes

- **Rassembler les hébergeurs & prestataires pour définir nos réels besoins ([lien](#))**
- Mettre en avant les initiatives et certifications durables des prestataires touristiques
- Subordonner l'octroi de financements à la mise en place d'actions durables
- En s'appuyant sur leur comité du tourisme, sensibiliser les communes à s'inscrire dans la stratégie de développement touristique globale du Pays
- Recenser les activités et les acteurs des activités touristiques immersives interactives et inclusives
- **Encourager la certification des prestataires, mettre en place un indice de durabilité et mettre en avant les options les plus vertueuses ([lien](#))**
- **Encourager la réalisation d'études carbone par les acteurs touristiques ([lien](#))**
- Identifier et repenser les contraintes réglementaires éventuelles au développement de solutions durables (urbanisme, carburants ...)

- Promouvoir les modes de tourisme durables
- Promouvoir la certification dans l'hôtellerie durable et la généraliser
- Mettre en place des lignes directrices de durabilité pour l'organisation de grands événements (rencontres sportives, festivals culturels ...)
- Généraliser les pratiques touristiques durables
- Travailler en proximité avec les acteurs touristiques de terrain pour diffuser la démarche Tourisme Bas Carbone
- Favoriser les échanges entre les communautés et soutenir les actions centrées sur l'innovation et le tourisme du Centre d'Études sur le Tourisme en Océanie-Pacifique (CETOP) pour la collecte, l'analyse et le partage de données, les études et outils de compréhension approfondie des phénomènes touristiques dans le champ de l'Océanie-Pacifique, accompagner le transfert de ces connaissances vers les acteurs socioéconomiques publics et privés du secteur touristique

## Réguler & réglementer

- **Mettre en place une taxe verte pour l'ensemble des visiteurs sur tous les titres de transport, avec reversement direct aux communes ([lien](#))**
- **Organiser la régulation des flux touristiques sur chaque territoire, en fonction des capacités d'accueil définies par les communes ([lien](#))**
- Identifier les zones de mouillages forains dans les îles fréquentées
- **Clarifier la réglementation maritime locale en matière de plaisance touristique, et mesurer son application ([lien](#))**
- Soutenir les initiatives de planification du développement touristique propre à chaque territoire
- Uniformiser sur l'ensemble du territoire polynésien la régulation & réglementation du Rahui
- **Poursuivre la régulation des meublés du tourisme ([lien](#))**
- Mettre en place une fiscalité communale ou globale dédiée à la plaisance touristique
- Établir une taxe touristique à l'entrée en Polynésie française
- Définir pour les îles touristiques les plus fréquentées un schéma d'aménagement des activités nautiques et subaquatiques des lagons concernés
- Sélectionner les sites à fort potentiel écotouristique (accessibilité, valeur symbolique, attractivité...)
- Augmenter l'importance de Green Criteria
- Développer des outils transversaux (interservices) pour gérer les flux touristiques sur les sites naturels
- **Développer un label "Tourisme durable" made in Fenua ([lien](#))**
- Identifier et différencier les contraintes entre activité touristique de charter nautique et plaisance individuelle
- Développer et déployer des outils de gestion et de régulation des flux touristiques, dans le temps et dans l'espace (capteurs, compteurs, analyse de flux vidéo, algorithme prédictif, etc.), pour connaître, prévoir, réguler et orienter l'affluence des sites touristiques et culturels
- Établir une charte de l'accueil touristique authentique et durable
- Concevoir et mettre en œuvre un programme de compensation carbone
- Constituer une entité permanente, ayant autorité, pour coordonner, évaluer et arbitrer les problématiques liées au tourisme durable et inclusif - 3-2.3. Définir un programme de compensation carbone liés aux déplacements touristiques, en faveur de la protection locale de l'environnement
- Constituer une mention additionnelle au classement des hébergements, lié à l'impact environnemental

## Sensibiliser & former

- Favoriser des activités alliant éco-civisme et tourisme en milieu scolaire primaire et secondaire
- Renforcer les actions de sensibilisation et formation au tourisme durable
- Sensibiliser et former au tourisme durable
- Intégrer des modules « sénior » et « handicaps » dans les formations touristiques
- Élaborer un programme de formation au tourisme durable en milieu scolaire
- Sensibilisation des touristes
- Sensibiliser et former aux spécificités de la plaisance et du tourisme nautique

- Vulgariser et diffuser les codes relatifs aux patrimoines naturels et culturels
- Colorer les formations initiales polynésiennes à la culture traditionnelle
- **Éduquer au respect des sites dès l'école maternelle ([lien](#))**
- **Informier les usagers touristiques des espaces maritimes ([lien](#))**
- Mettre en place des formations spécifiques dédiées aux comités du tourisme
- Organiser des actions de sensibilisation au tourisme auprès des jeunes publics
- Développer des dispositifs innovants en format hybride (mixte présentiel / distanciel) de formation et d'information destinée aux acteurs du tourisme, centrée sur les bonnes pratiques environnementales et les solutions de développement durable afin de professionnaliser l'offre éco-touristique
- Renforcer le programme de formation continue des guides touristiques (terrestres et maritimes)
- Mettre en place des programmes éducatifs en coopération avec les hébergements
- Créer une école du tourisme
- Valoriser la démarche Tourisme Bas Carbone et communiquer sur ses résultats et ses avancées